



## Quatrième réunion quadripartite sur la coopération franco-néerlandaise à Saint-Martin

**Paris, le 28 juin 2018** - Madame Annick GIRARDIN, ministre des Outre-mer, M. Raymond KNOPS, secrétaire d'Etat du ministère de l'Intérieur du Royaume des Pays-Bas, Madame Leona MARLIN-ROMEO, Première Ministre de Sint-Maarten et M. Daniel GIBBS, Président de la Collectivité de Saint-Martin, se sont réunis ce jour à l'Hôtel de Montmorin dans le cadre d'une quatrième réunion quadripartite pour évoquer la coopération franco-néerlandaise sur l'île de Saint-Martin.

Conformément aux trois priorités identifiées par le Président Emmanuel MACRON et le Premier Ministre néerlandais Mark RUTTE à l'occasion du Sommet européen de Göteborg le 17 novembre 2017, les autorités de la République française, du Royaume des Pays-Bas, du Gouvernement de Sint-Maarten et de la Collectivité de Saint-Martin ont réaffirmé leur volonté de renforcer leur coopération sur des thèmes concrets de reconstruction, notamment la remise en état et la valorisation de la lagune de Simpson Bay, le traitement commun des déchets, la gestion de crise et la lutte contre le feu. Les parties souhaitent également améliorer ensemble les liaisons maritimes de l'île, notamment avec Anguilla, et se doter des moyens pour mieux connaître les flux de marchandises et lutter contre les filières d'immigration illégale. Elles souhaitent enfin continuer à renforcer leur coopération dans les domaines judiciaire, policier et douanier et accroître leurs moyens dans la lutte contre la fraude.

Les autorités de la République française, du Royaume des Pays-Bas, du Gouvernement de Sint Maarten et de la Collectivité de Saint-Martin ont rappelé que la transparence et la réciprocité doivent rester à la base de leur relation partenariale. Elles se fixent pour objectif de définir ensemble des priorités partagées afin d'accompagner un développement harmonieux des deux parties de l'île.

A cette occasion, la Collectivité de Saint-Martin et le Gouvernement de Sint Maarten ont également réitérer leur engagement de travailler à la création d'une instance de dialogue *United Congress of Saint Martin*.

L'ensemble de ces points figure dans une Déclaration Finale de 13 articles, qui a été signée ce jour par les quatre parties à l'issue de la réunion.

### Contact presse :

Christophe Gauer

[christophe.gauer@outre-mer.gouv.fr](mailto:christophe.gauer@outre-mer.gouv.fr)

06 76 61 82 04